

Image not found or type unknown



Remboursement cotisation sport

Par **Gallien Dominique**, le **23/01/2017** à **13:38**

Bonjour ,

Je me suis inscrite en septembre à des cours de gymnastique organisés par une association de village (loi 1901 je suppose) . mon état de santé m'empêche d'honorer ces cours pendant 3 mois . L'association refuse de me rembourser la part de cotisation correspondant à ces 3 mois , et invoque comme raison le fait que j'aie réglé ma cotisation en intégralité en chèques vacances . En a-t-elle le droit ?

Merci d'avance de votre réponse .

Par **youris**, le **23/01/2017** à **13:57**

bonjour,

cela dépend des possibilités de résiliation prévues dans votre contrat.

salutations